



Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC
Syndicat de la Fédération Syndicale Unitaire
34, Espace Mendès France - 36000 CHATEAURoux
02.54.07.61.39 - mail : snu36@snuipp.fr - site : <http://36.snuipp.fr>

Monsieur le Directeur Académique,

Nous venons par la présente vous alerter sur la mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires dans notre département.

Nous avons pu constater que les consignes données aux collègues sont parfois peu conformes aux textes réglementaires, et trop souvent accompagnées de tableaux à renseigner le plus souvent inutiles et chronophages.

Nous vous rappelons que ces activités pédagogiques complémentaires organisées dans le cadre du projet d'école et en groupes restreints d'élèves, concernent trois types d'activités définies librement par les équipes enseignantes. Les heures sont également annualisées ce qui doit permettre aux équipes de moduler les créneaux sur une période.

Nous souhaitons que ces principes puissent être mis en œuvre dans toutes les écoles. De même, nous plaçons pour un allègement des sollicitations administratives multiples qui tournent parfois au contrôle tatillon comme c'est le cas pour les 108 heures. Il n'est pas possible que les enseignants passent plus de temps à rendre compte qu'à agir pour la réussite de leurs élèves.

Le ministre a lancé un appel à la confiance mutuelle. Il faut pouvoir le rendre concret dans notre département. C'est pourquoi nous sollicitons une audience pour avancer sur ces sujets et permettre à nos collègues de travailler plus sereinement à la réussite de leurs élèves.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Académique nos respectueuses salutations.

*Sophie Grenon et Raphaël Tripon,
co-secrétaires départementaux du Snuipp36*